

**Partie 2 - RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES
COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE
2023**

Chers Associés,

Nous allons maintenant vous présenter les comptes consolidés de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Il est rappelé que la Société forme, avec ses filiales, un groupe ayant opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes codifié aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Cette dernière se charge notamment d'assister et de contrôler les sociétés filiales dans leurs choix stratégiques de développement, leurs orientations commerciales, leurs investissements afin que ceux-ci soient conformes à la politique du Groupe.

Il est précisé que les comptes consolidés sont présentés quant à eux sur une période de 18 mois.

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe constitué par la Société et ses filiales est, en pourcentage d'intérêts détenus par la société holding, le suivant :

Périmètre	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux (en K€)	Résultat net social (en K€)
<i>En K€ (K€)</i>					
Groupe Odealim	100,00	100,00	IG	339 750	-24 949
AssurCopro Paris	100,00	100,00	IG	31 747	3 754
AssurCopro Sud	100,00	100,00	IG	18 685	4 829
Alogie	100,00	100,00	IG	588	-89
AssurPartenaires	100,00	100,00	IG	11 832	2 651
APC Courtage	100,00	100,00	IG	1 810	807
Artémis Ambitions	100,00	100,00	IG	54 368	1 232
Artemis Courtage	100,00	100,00	IG	-3 152	-8 834
Aritimi	100,00	100,00	IG	-3	-4
AssurGérance	100,00	100,00	IG	1 090	399
Bessan Assurances Courtage	100,00	100,00	IG	1 313	1 106
Odealim JBSA	100,00	100,00	IG	6 999	1 832
Camerone Newco	100,00	100,00	IG	480 105	2 579
Cautioneo	75,51	100,00	IG	-1 123	-527
Courtage De France Assurances	100,00	100,00	IG	954	-193
CGR	100,00	100,00	IG	5 034	895
CII	100,00	100,00	IG	-1 171	-1 077
Corim	100,00	100,00	IG	1 134	227
Digital Insure Services	82,93	100,00	IG	1 617	595
Mon Courtier D'Assurance	100,00	100,00	IG	1 661	282
Fidesimmo Lyon Est	40,00		ME	46	58
Global Assure	100,00	100,00	IG	-494	-560
Gescopim	40,00		ME	1 052	420
Gescopim Prevoyance	40,00		ME	464	200
Global Risk Assurances	100,00	100,00	IG	246	224
Insor	100,00	100,00	IG	1 644	767
Interassurances	100,00	100,00	IG	509	-1 193
Brun & JCD	100,00	100,00	IG	2 141	887
JNH GP	100,00	100,00	IG	-1 209	-430
Mon Assureur	75,00	100,00	IG	528	190
N38	100,00	100,00	IG	80 228	-5 769
NousAssurons.com	40,00		ME	3 062	45
Neodomo s	75,00	100,00	IG	603	366
Odeon BidCo	100,00	100,00	IG	214 770	-68 283
Odeon PikCo	100,00	100,00	IG	280 663	-29
Odeon TopCo	100,00	100,00	IG	290 737	6 378
Roseline Brun	100,00	100,00	IG	1 019	319
Ripert de Grissac	100,00	100,00	IG	3 642	480
Rescue Finance	100,00	100,00	IG	-86	-300
SCA Brun	100,00	100,00	IG	9 378	896
Entreprendre l'Avenir - Simplis	68,59	100,00	IG	188	871
So-Soft	70,00	100,00	IG	-760	-372
Odealim Caraïbes	100,00	100,00	IG	150	149
Valorama	100,00	100,00	IG	9 952	4 411

Toutefois, nous précisons que les sociétés appartenant au groupe EUODIA (dont le détail est précisé au point 6.1 des présentes), ainsi que les sociétés SCI MAXIM, F.ASS.T, LYA HOLDING et LYA PROTECT, ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

II. ACTIVITE DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que la Société contrôle, au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce, dont le détail vient d'être communiqué au titre de la partie « VII – FILIALES ET PARTICIPATIONS » du rapport de gestion sur l'activité de la Société, contenant les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous vous rappelons que ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

III. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de commerce, le groupe ODEON TOPCO a établi, selon les méthodes prévues à l'article L. 233-18 du même Code, des comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Les comptes des sociétés dont le Groupe ODEON TOPCO détient directement ou indirectement le contrôle exclusif ont été consolidés par intégration globale. Celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable ont été consolidées par mise en équivalence.

Il est rappelé que les comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions du Règlement CRC n°99.02. Les bilans et comptes de résultats font, le cas échéant, l'objet de retraitements indispensables à leur présentation.

Il est rappelé que les éléments financiers sont présentés en milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires net du groupe ODEON TOPCO est de 195.696 K€.

Le total des produits d'exploitation est de 220.381 K€.

Les charges d'exploitation ont atteint un montant global de (207.415) K€.

Le résultat d'exploitation ressort pour un montant de 12.948 K€.

Compte tenu des éléments suivants, à savoir :

- du résultat financier pour (86.914) K €
- du résultat exceptionnel pour (1.463) K €
- de l'impôt sur les résultats pour 7.107 K €

Le résultat net consolidé ressort pour un montant de (68.326) K€.

Enfin, au titre des frais de Recherche & Développement, le groupe a bénéficié d'un montant de crédit-impôt recherche de 373.276 €.

IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE – PERSPECTIVES D'AVENIR

Les sociétés du Groupe entendent par conséquent et dans l'ensemble poursuivre le développement de leur activité.

Il est également précisé qu'il est envisagé de procéder, au cours de l'exercice 2024, aux opérations de fusion-absorption suivantes :

- Absorption de la société ASSUR'PARTENAIRES par la société ASSURCOPRO SUD ;
- Absorption de la société GLOBAL RISK ASSURANCES par la société BESSAN ASSURANCES COURTAGE ;
- Absorption de la société ALOGIE par la société DIGITAL INSURE ;
- Absorption de la société COURTIER EN INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS par la société JNH GP ;
- Absorption de la société RESCUE FINANCES par la société ARTEMIS COURTAGE.

Les opérations de fusion-absorption sont affectées d'un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2024.

V. EVENEMENTS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons qu'un traité de fusion a d'ores et déjà été signé entre les sociétés COURTIER EN INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS et la société JNH GP en date du 23 mai 2024 avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2024. Les formalités sont encore en cours à ce jour.

Aucun autre évènement marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

VI. ACTIVITE ET SITUATION DU GROUPE

Les sociétés du Groupe, exceptées les sociétés qui ont une activité de holding et de prestations de services, ont une activité de courtier en opérations de banque et services de paiement, ainsi que toute prestation d'intermédiation en opérations de banque et démarchage à caractère bancaire et financier, dont, notamment, toutes prestations relatives à l'activité de courtage en prêts immobiliers, toute prestations d'intermédiation en assurances et, notamment, toutes prestations relatives à l'activité de courtage en assurance, et, plus généralement, conseils en assurances et financement de l'immobilier (dont notamment la conception, la vente, la gestion de solutions d'assurances immobilières).

6.1. Cession – Acquisition du Groupe

Il est rappelé que sur la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 29 septembre 2022, le Groupe était uniquement constitué de la Société et des filiales suivantes, à savoir ODEON PIKCO et ODEON BIDCO et ne présentait pas d'activité.

En date du 29 septembre 2022, le Groupe a acquis la société CAMERONE NEWCO et ses filiales.

Au cours de l'exercice 2023, plusieurs opérations de restructuration interne ont été réalisées, notamment par voie de fusion-absorption et/ou de transmission universelle de patrimoine entre certaines sociétés du Groupe.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que :

- Sur la société GROUPE ODEALIM

La société GROUPE ODEALIM a procédé aux acquisitions suivantes :

- ✓ Le 30 mars 2023, la totalité du capital social de la société **BESSAN ASSURANCES COURTAGES**, SAS au capital social de 168.000 €, dont le siège social est situé au 31 rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 391 177 664.
 - ✓ Le 30 mars 2023, la totalité du capital social de la société **GLOBAL RISK ASSURANCE**, SAS au capital de 20.000 euros, dont le siège social est sis 31 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 512 212 895.
 - ✓ Le 17 février 2023, la totalité du capital social de la société **COURTAGES DE FRANCE ASSURANCES**, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis 17, rue Grignan, 13006 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 435 109 673.
- Sur la société ODEON BIDCO
 - ✓ En date du 10 juillet 2023, la société ODEON BIDCO a acquis 12,52 % du capital social de la société LYA HOLDING, SAS au capital social de 443.896 €, dont le siège social est situé au 4 rue de la République - 69001 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 887 790 012, qui détient elle-même 14,76 % du capital de la société LYA PROTECT, SAS au capital social de 79.432 €, dont le siège social est situé au 90 Avenue Felix Faure - 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 841 460 645.

- ✓ Suivant un contrat d'acquisition en date du 23 décembre 2023 et un avenant du 19 mars 2024, la société ODEON BIDCO a acquis une partie des titres de la société 2J2N, SAS au capital social de 53.670 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 813 959 046 soit 2.677 actions.

Dans ledit contrat d'acquisition, il a également été apporté par les vendeurs, par voie d'apport en nature, les titres restants de la société 2J2N, susmentionnée, soit 2.690 actions aux sociétés suivantes :

- **ODEON MINCO 3**, SAS au capital social de 1.220.924,54 €, dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu - 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 917 787 467, à hauteur de 320 actions,
- **ODEON MINCO 4**, SAS au capital social de 6.626.047,45 €, dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu - 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 917 716 573, à hauteur de 2.370 actions.

Les titres de la société 2J2N détenus par les sociétés ODEON MINCO 3 et ODEON MINCO 4 ont été apportés par voie d'apports successifs aux sociétés **ODEON TOPCO**, puis **ODEON PIKCO** et, enfin, à la société **ODEON BIDCO** suivant plusieurs traités d'apports en date du 22 mars 2024. La société ODEON BIDCO est donc devenue, à compter de cette date, associée unique de la société 2J2N.

Par voie de conséquence, les sociétés du groupe « EUODIA », lequel est constitué de six (6) sociétés désignées ci-après, toutes détenues intégralement par la société 2J2N susmentionnée, appartiennent désormais au Groupe et notamment :

- **EUODIA FINANCE**, SAS au capital social de 40.500 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 519 412 571 ;
- **FINANCEZMOI**, SAS au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 814 411 088 ;
- **PRECONYS**, SAS au capital social de 50.000 €, dont le siège social est situé au 4 rue Eugene Savoye - 25000 BESANCON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le numéro 822 710 752 ;

- **A.D.P. CONSEIL**, SAS au capital social de 15.245 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 411 076 409 ;
- **LA FAMILLE DES 8**, société par actions simplifiée au capital social de 20.000 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 535 321 137 ;
- **EUODIA COURTAGE**, SAS au capital social de 3.000 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 814 211 850.

La société 2J2N détient également 51 % du capital social de la société **OVYA PATRIMOINE**, SAS au capital social de 1000 €, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 907 797 013.

Toutefois, nous précisons que ces sociétés ne font pas partie du périmètre de consolidation du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

6.2. Variations du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes ont intégré le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

- A compter du 31 janvier 2023, la société **ALOGIE**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 50.000 €, dont le siège social est situé au 38 rue la Condamine - 75017 PARIS 17, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 411 607 450 ;
- A compter du 30 mars 2023, les sociétés :
 - **BESSAN ASSURANCES COURTAGE**, SAS au capital social de 168.000 €, dont le siège social est situé au 31 rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 391 177 664 ;
 - **GLOBAL RISK ASSURANCES**, SAS au capital de 20.000 euros, dont le siège social est sis 31 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 512 212 895 ;


- A compter du 17 février 2023, la société **COURTAGE DE FRANCE ASSURANCES**, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis 17, rue Grignan, 13006 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 435 109 673.

En revanche :

- Les sociétés **BRUN VIDAL DUTRIPON, FIDESIMMO ASSURANCES** et **FIDESIMMO & CAROLINE RAGAIN** ont été absorbées par voie de fusion par la société **SCA BRUN**, le 20 février 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- Les sociétés **AJN COURTAGE, JNJ COURTAGE, MCG COURTAGE** et **AJN 3 COURTAGE** ont été absorbées par voie de fusion par la société **ARTEMIS COURTAGE** le 2 mars 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- La société **DIGITAL INSURE RISQUES SPECIAUX** a été absorbée par voie de fusion par la société **DIGITAL INSURE DISTRIBUTION** le 3 mars 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- La société **JNR COURTAGE** a été absorbée par voie de fusion par la société **JNH GP** le 16 mars 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- La société **GROUPE CAP MARSEILLE** a été absorbée par voie de fusion par la société **C.G.R. ASSURANCES** le 1^{er} août 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- La société **C.B. ASSUR** a été absorbée par voie de fusion par la société **MON COURTIER D'ASSURANCES** le 24 août 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- La société **ARITIMI** a été absorbée par voie de transmission universelle de patrimoine au profit de la société **ARTEMIS AMBITIONS** le 29 novembre 2023 ;
- Les sociétés **DIGITAL INSURE DISTRIBUTION** et **BPSIS** ont été absorbées par voie de fusion par la société **DIGITAL INSURE** le 9 décembre 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- La société **APC GESTION** a été absorbée par voie de fusion par la société **APC COURTAGE** le 12 décembre 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;
- Les sociétés **COURTIER EN PRETS IMMOBILIERS** et **AGKAIRIA FINANCE** ont été absorbées par voie de fusion par la société **ARTEMIS COURTAGE** le 14 décembre 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;

- La société **DIGITAL INSURE** a été absorbée par voie de fusion par la société **N38** (nouvellement dénommé DIGITAL INSURE), le 22 décembre 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023.
- La société **L'ASSUREUR CREDIT** a été absorbée par voie de fusion par la société **N38** le 27 décembre 2023 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2023 ;

La lecture du présent rapport étant terminée, le Président vous invite, après la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote. Ensuite, la discussion sera ouverte et il sera répondu à l'ensemble des questions que vous voudrez bien poser. Puis, les différentes résolutions seront passées au vote, conformément à l'ordre du jour.

DocuSigned by:

D2FD0A39242346C...

M. Xavier SAUBESTRE
Président

GROUPE ODÉON TOPCO

COMPTES CONSOLIDÉS
DU 1^{er} JUILLET 2022
AU 31 DÉCEMBRE 2023

odealim.

DocuSigned by:

Xavier SAUBESTRE

D2FD0A39242346C...

SOMMAIRE

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
PARTIE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
1.1. Présentation des comptes en normes françaises	7
1.2. Estimations et jugements comptables déterminants	7
1.3. Faits caractéristiques de l'exercice.....	7
1.4. Méthodes de consolidation.....	9
1.5. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés	9
1.6. Recours à des estimations et des jugements.....	9
1.7. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition	10
1.8. Règles et méthodes d'évaluation	11
1.0. Autres informations	13
PARTIE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	14
PARTIE 3 NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	15
Note 1 – Immobilisations incorporelles.....	15
Note 2 – Ecarts d'acquisition.....	16
Note 3 – Immobilisations corporelles.....	17
Note 4 – Immobilisations financières.....	17
Note 5 – Titres mis en équivalence.....	18
Note 6 – Clients et comptes rattachés.....	18
Note 7 – Autres créances et comptes de régularisation.....	19
Note 8 – Trésorerie nette.....	20
Note 9 – Autres fonds propres.....	20
Note 10 – Provisions pour risques et charges.....	20
Note 11 – Emprunts et dettes financières	21
Note 12 – Dettes fournisseurs autres dettes et comptes de régularisation	22
PARTIE 4 NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
Note 13 – Chiffre d'affaires.....	23
Note 14 – Autres produits d'exploitation	23
Note 15 – Achats consommés.....	23
Note 16 – Charges externes	24
Note 17 – Charges de personnel	24
Note 18 – Dotations aux amortissements dépréciations et provisions.....	24
Note 19 – Résultat financier.....	25
Note 20 – Résultat exceptionnel.....	26
Note 21 – Impôts sur le résultat.....	26
PARTIE 5 AUTRES INFORMATIONS	28
Note 22 – Effectifs	28
Note 23 – Parties liées.....	28
Note 24 – Engagements hors bilan.....	28
Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes.....	28

BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>		Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	<i>Note 1</i>	1 064 201	
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>Note 2</i>	769 328	
Immobilisations corporelles	<i>Note 3</i>	5 061	
Immobilisations financières	<i>Note 4</i>	5 065	
Titres mis en équivalence	<i>Note 5</i>	249	
Actif immobilisé		1 074 576	
Stocks et en-cours			
Clients et comptes rattachés	<i>Note 6</i>	102 319	
Autres créances et comptes de régularisation	<i>Note 7</i>	52 892	0
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		0	
Valeurs mobilières de placement	<i>Note 8</i>	439	
Disponibilités	<i>Note 8</i>	55 546	
Actif circulant		211 197	0
Total Actif		1 285 773	0
Capital		2 882	
Primes liées au capital		280 933	
Réserves		(2)	
Résultat net (Part du groupe)		(68 500)	
Capitaux propres (Part du groupe)		215 314	
Intérêts minoritaires		689	
Autres fonds propres	<i>Note 9</i>	190 238	
Total des capitaux propres		406 240	
Provisions	<i>Note 10</i>	6 041	
Dettes financières	<i>Note 11</i>	636 889	
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 12</i>	16 687	
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 12</i>	219 915	
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		59 410	
Dettes		873 492	
Total Passif		1 285 773	

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		2023 (18 mois)	2022
Chiffre d'affaires	<i>Note 13</i>	195 696	
Autres produits d'exploitation	<i>Note 14</i>	24 685	
Produits d'exploitation		220 381	
Achats consommés	<i>Note 15</i>	(32 172)	
Charges externes	<i>Note 16</i>	(69 540)	
Impôts et taxes		(6 542)	
Charges de personnel	<i>Note 17</i>	(64 850)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	<i>Note 18</i>	(34 390)	
Opérations en commun		79	
Charges d'exploitation		(207 415)	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		12 948	
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		12 948	
Produits financiers		1 026	
Charges financières		(87 940)	
Résultat financier	<i>Note 19</i>	(86 914)	
Produits exceptionnels		4 059	
Charges exceptionnelles		(5 522)	
Résultat exceptionnel	<i>Note 20</i>	(1 463)	
Impôts sur les résultats	<i>Note 21</i>	7 107	
Résultat net des entreprises intégrées		(68 322)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(4)	
Résultat net de l'ensemble consolidé		(68 326)	
Intérêts minoritaires		174	
Résultat net (Part du groupe)		(68 500)	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Résultat net total des entités consolidées	(68 326)	
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	22 178	
Variation de l'impôt différé	(1 582)	
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(128)	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	4	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	20 140	
Marge brute d'autofinancement	(27 715)	
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(83 875)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(111 589)	
Acquisitions d'immobilisations	(28 408)	
Réduction des autres immobilisations financières	6 890	
Cessions d'immobilisations	1 892	
Incidence des variations de périmètre	(653 725)	
Variation nette des placements à court terme	880	
Opérations internes Haut de Bilan	683	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(671 787)	
Émissions d'emprunts	702 860	
Remboursements d'emprunts	(5 289)	
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	88	
Augmentations / réductions de capital	122 581	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	(4)	
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEME]	820 236	
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	36 859	
Trésorerie : ouverture		
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	36 859	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 1er juillet 2022						
Affectation du résultat N-1						
Distribution/ brut versé			0		0	
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 226	121 355			122 580	
Résultat				(68 500)	(68 500)	174
Variations de périmètre	0	0	0		0	515
Autres augmentations, diminutions	1 656	159 578	(2)		161 233	
Au 31 décembre 2023	2 882	280 933	(2)	(68 500)	215 314	689

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 Principes et méthodes comptables

Le groupe Odéon TopCo (ci-après « le Groupe »), constitué de la société Odéon TopCo (ci-après « la Société ») et de ses filiales, est un acteur national de référence du courtage en assurances et financements immobiliers.

Odéon TopCo, société par actions simplifiée immatriculée le 16 mai 2022 sous le numéro SIREN 913 596 847, est la société mère du Groupe.

L'exercice du Groupe débute le 1^{er} juillet 2022 et clos le 31 décembre 2023. L'exercice clos le 30 juin 2022, d'une durée de 46 jours et premier exercice du Groupe, est présenté dans les présents états financiers à titre de comparaison.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n°2020-01 dans sa version consolidée relatif aux comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 et sont présentés en milliers d'euros.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisitions des entités consolidées

Du 1^{er} juillet au 29 septembre 2022, le Groupe était uniquement constitué de la Société et de ses filiales Odéon PikCo et Odéon BidCo et ne présentait pas d'activité, hormis une perte de 600€ par entités.

En date du 29 septembre 2022, le Groupe a acquis la société Camerone Newco et ses filiales. Suite à différents apports de titres, liés à cette acquisition, le capital de la société ODEON TOPCO a été porté à 2 882 k€.

Les opérations d'acquisition de la Société ont été les suivantes :

Le 30 mars 2023, la totalité du capital social des sociétés :

- o BESSAN ASSURANCES COURTAGE, SAS au capital social de 168.000 €, dont le siège social est situé au 31 rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 391 177 664.
- o GLOBAL RISK ASSURANCE, SAS au capital de 20.000 euros, dont le siège social est sis 31 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 512 212 895
- o ALOGIE, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège social est sis 38 rue de la Condamine – 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 411 607 450 RCS Paris.

Le 17 février 2023, la totalité du capital social de la société COURTAGE DE FRANCE ASSURANCES, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis 17, rue Grignan, 13006 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 435 109 673.

Le 23 décembre 2023, la totalité du capital social de la société 2J2N, société par actions simplifiée au capital social de 53.670 euros, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 813 959 046, auprès des anciens associés de cette société.

A la même date, un premier avenant au contrat d'acquisition a été conclu afin de prévoir les termes et conditions de la réduction du prix spécifique, en complément des obligations de paiement prévu dans le contrat d'acquisition.

Les fusions-absorptions

La société DIGITAL INSURE a absorbée par voie de fusion les sociétés ci-après :

- L'assureur Crédit
- BPSIS
- Digital Insure
- Digital Distribution
- DI Risques Spéciaux

La société ARTEMIS Courtage a absorbée par voie de fusion les sociétés ci-après :

- AJ3N Courtage
- AJN Courtage
- CEPI
- Kairia Finance – Avantage Courtage
- MCG Courtage

La société APC Courtage a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- APC Gestion

La société SCA BRUN a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- BVD
- Fidesimmo Assurances
- Fidesimmo et Caroline Ragain

La société CGR a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- PISANO

La société JNH GP a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- JNR

La société MCA a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- CB Assur

La société Artémis Ambition a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- ARITIMI

Ces opérations de fusion sont sans incidence sur les comptes consolidés.

Cession

La société ARTEMIS AMBITIONS a cédé la totalité de ses actions qu'elle détenait dans la société ARTEMIS COURTAGE GESTION PRIVEE, société par actions simplifiée au capital social de 50.000 €, dont le siège social est situé au 77 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 877 558 650.

Cette opération a entraîné la comptabilisation d'une plus-value de cession de 240k€.

1.4 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est défini comme la capacité d'exercer directement ou indirectement une autorité sur la gestion des politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif provient soit d'un contrôle de droit, soit d'une situation de contrôle contractuel.

Les participations dans des entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle mais exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, les dettes, les produits et les charges des filiales consolidées par intégration globale sont éliminés.

Les sociétés qui ne sont pas considérées comme significatives en termes de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan et dont le développement prévisible est limité ne sont pas consolidées.

La liste des filiales et entreprises associées incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en partie 2 de la présente annexe.

1.5 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (dividendes internes...) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6 Recours à des estimations et des jugements

L'établissement des états financiers conformément aux règles comptables sur les comptes consolidés français, nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges présentés dans ces états financiers. Ces estimations, tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles sont réexaminées de façon continue sur la base de

L'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction pour l'établissement des comptes consolidés portent principalement sur les travaux d'affectation des prix d'acquisition des entités acquises aux actifs et passifs identifiables.

1.7 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai qui expire à la clôture de l'exercice qui suit l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan.

Selon le règlement n°2020-01 de l'ANC du 9 octobre 2020, les écarts d'acquisition sont amortis selon leur durée d'utilisation. Sauf en cas de durée limitée clairement documentée, les écarts d'acquisition ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amortissables à ce titre. Un test de dépréciation doit toutefois être réalisé à chaque clôture comptable et en présence d'un éventuel indicateur de perte de valeur.

En application de ce règlement, les principes retenus par le Groupe sont les suivants :

- Les écarts d'acquisition ont une durée d'utilisation non limitée dans le temps et ne sont donc pas amortis.
- Chaque écart d'acquisition est alloué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance à l'écart d'acquisition. Le test se fait au niveau du plus petit groupe d'UGT à partir duquel les activités sont suivies et gérées par la direction, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité dans lequel le Groupe exerce ses activités (voir détail en Note 2 de la présente annexe).
- Dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition des titres des sociétés consolidées, le Groupe procède à l'évaluation définitive de la valeur de l'écart d'acquisition. Un test annuel de dépréciation est par la suite réalisé, permettant de déterminer la valeur actuelle.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.8 Règles et méthodes d'évaluation

1.9.1 Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont portés en totalité dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Seuls sont inscrits au bilan les éléments incorporels acquis par le Groupe.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque le Groupe peut démontrer que les critères suivants ont été remplis :

- l'intention du Groupe et la faisabilité technique et financière de l'achèvement de l'actif ;
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables pour le Groupe ;
- le coût de l'actif ainsi créé peut être évalué de façon fiable.

Les fonds de commerce créés ne sont pas comptabilisés.

Les portefeuilles de clientèle des sociétés du Groupe sont évalués à leur juste valeur à leur date d'entrée en périmètre et comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ces portefeuilles font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 à 23 ans, qui reflète, aussi raisonnablement que possible, leur durée estimée d'utilisation par le Groupe.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire ou dégressif sur une période de 1 à 4 ans.

1.9.2 Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	15 à 33 ans
Installation techniques	3 à 10 ans
Agencements et aménagements :	10 à 20 ans
Matériels de bureau et informatique :	2 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles :	2 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.9.3 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés et les autres immobilisations financières sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Pour les titres de participation, cette valeur d'utilité est appréciée en fonction de la quote-part de capitaux propres corrigée des plus-values latentes, de la rentabilité et des perspectives de la société.

L'estimation de la valeur d'utilité peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable

1.9.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux dépréciations.

1.9.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les rubriques « disponibilités » et « valeurs mobilières de placement » comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif dans les dettes financières.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.9.6 Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés sur la durée du passif concerné et répartis d'une manière appropriée aux modalités de remboursement du passif.

1.9.7 Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

Certaines polices engagent les sociétés du Groupe à assurer la gestion des sinistres qui pourraient survenir pendant la période de couverture de la police d'assurance.

Le CA étant comptabilisé en totalité dès la date d'effet de la police, il a été enregistré simultanément une Provision pour Service A Rendre (PSAR) afin d'anticiper en comptabilité les charges de gestion de ces sinistres à venir.

Cette provision a été évaluée en calculant le nombre moyen de sinistres qui surviennent sur une police multipliée par son coût de traitement (salarial et frais afférents).

Cette provision est dotée en totalité au moment de l'enregistrement du CA de la quittance et elle est ensuite reprise selon le rythme moyen de gestion observé dans les différentes entités du Groupe

1.9.8 Engagements de retraites et assimilés

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière à payer dans le futur fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan.

Cette provision comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière et est chiffrée salarié par salarié dans l'hypothèse d'un départ à l'âge de 67 ans à l'initiative du salarié. La provision est estimée par application d'une méthode prospective avec une répartition des droits acquis basée sur le temps de présence. Cette évaluation tient compte de la rotation du personnel, de l'espérance de vie, de la revalorisation des rémunérations variable en fonction des entités du groupe (de 1,50% à 2,50%) et de l'actualisation de l'indemnité à payer. La table de mortalité est issue des données 2022 de l'INSEE. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,25%.

1.9.9 Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale..

1.9.10 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Ce chiffre d'affaires représente la part de la commission qui revient aux sociétés du groupe et qui se trouve englobée dans le montant total des quittances émises et transmises aux assurés (ou aux représentant syndics de copropriété).

Seule la commission se trouve ainsi dans le chiffre d'affaires, le montant total de la prime s'enregistrant en créances clients avec une contrepartie dette compagnie au bilan.

Le CA d'une quittance émise est comptabilisé en totalité en une fois :

- A la date de l'émission de la quittance si celle-ci est postérieure ou égale à la date d'effet de la police d'assurance correspondante
- A la date d'effet de la police dans le cas contraire.

1.0. Autres informations

1.10.1 Evènement postérieurs à la clôture

Suivant un contrat d'acquisition en date du 23 décembre 2023 et un avenant du 19 mars 2024, la société ODEON BIDCO a acquis une partie des titres de la société 2J2N, et a été subrogée dans tous les droits et obligations résultant dudit contrat d'acquisition, avec effet à compter de la date de signature dudit contrat.

Partie 2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe est composé de la société Odéon TopCo (ci-après « la Société ») et de l'ensemble des sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Société ou sur lesquelles la Société exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

Périmètre	Porcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux - Part du groupe (en K€)	Résultat net social (en K€)
Groupe Odealim	100,00	100,00	IG	339 750	-24 949
AssurCopro Paris	100,00	100,00	IG	31 747	3 754
AssurCopro Sud	100,00	100,00	IG	18 685	4 829
Alogie	100,00	100,00	IG	588	-89
AssurPartenaires	100,00	100,00	IG	11 832	2 651
APC Courtage	100,00	100,00	IG	1 810	807
Artémis Ambitions	100,00	100,00	IG	54 368	1 232
Artemis Courtage	100,00	100,00	IG	-3 152	-8 834
Aritimi	100,00	100,00	IG	-3	-4
AssurGérance	100,00	100,00	IG	1 090	399
Bessan Assurances Courtage	100,00	100,00	IG	1 313	1 106
Odealim JBSA	100,00	100,00	IG	6 999	1 832
Camerone Newco	100,00	100,00	IG	480 105	2 579
Cautioneo	75,51	100,00	IG	-1 123	-527
Courtage De France Assurances	100,00	100,00	IG	954	-193
CGR	100,00	100,00	IG	5 034	895
CII	100,00	100,00	IG	-1 171	-1 077
Corim	100,00	100,00	IG	1 134	227
Digital Insure Services	82,93	100,00	IG	1 617	595
Mon Courtier D'Assurance	100,00	100,00	IG	1 661	282
Fidesimmo Lyon Est	40,00		ME	46	58
Global Assure	100,00	100,00	IG	-494	-560
Gescopim	40,00		ME	1 052	420
Gescopim Prevoyance	40,00		ME	464	200
Global Risk Assurances	100,00	100,00	IG	246	224
Insor	100,00	100,00	IG	1 644	767
Interassurances	100,00	100,00	IG	509	-1 193
Brun & JCD	100,00	100,00	IG	2 141	887
JNH GP	100,00	100,00	IG	-1 209	-430
Mon Assureur	75,00	100,00	IG	528	190
N38	100,00	100,00	IG	80 228	-5 769
NousAssurons.com	40,00		ME	3 062	45
Neodomos	75,00	100,00	IG	603	366
Odeon BidCo	100,00	100,00	IG	214 770	-68 283
Odeon PikCo	100,00	100,00	IG	280 663	-29
Odeon TopCo	100,00	100,00	IG	290 737	6 378
Roseline Brun	100,00	100,00	IG	1 019	319
Ripert de Grissac	100,00	100,00	IG	3 642	480
Rescue Finance	100,00	100,00	IG	-86	-300
SCA Brun	100,00	100,00	IG	9 378	896
Entreprendre l'Avenir - Simplis	68,59	100,00	IG	188	871
So-Soft	70,00	100,00	IG	-760	-372
Odealim Caraïbes	100,00	100,00	IG	150	149
Valorama	100,00	100,00	IG	9 952	4 411

Partie 3 Notes sur les postes du bilan

Note 1 – Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net	Ouverture
Frais de recherche et développement	10 953	(2 378)		8 574	
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	38 149	(6 008)	(34)	32 107	
Droit au bail	113			113	
Autres immobilisations incorporelles	269 790	(16 647)		253 143	
Ecart d'acquisition	769 328			769 328	
Immobilisations incorporelles en cours	934			934	
Immobilisations incorporelles	1 089 267	(25 033)	(34)	1 064 201	

La variation des immobilisations incorporelles brutes se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de recherche et développement		10 953	2 393	(2)	8 562	
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		38 149	1 196	(345)	36 830	468
Droit au bail		113		(5)	118	
Autres immobilisations incorporelles		269 790	140	(904)	267 182	
Ecart d'acquisition		769 328			769 328	
Immobilisations incorporelles en cours		934	951	(93)	753	(676)
Immobilisations incorporelles		1 089 267	21 967	(1 349)	1 068 857	(208)

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des éléments comptabilisés suite à l'acquisition du groupe Camerone Newco fin septembre 2022 et comprennent :

- Les écarts d'évaluation pour 294,5 M€ en valeur brute
 - o Logiciels : 2,6 M€
 - o Portefeuilles clients : 263,3 M€
 - o Marques : 28,6 M€
- L'écart d'acquisition pour 769,3M€

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement					(719)	719
Amortissements des frais de recherche et développement		(2 378)	(2 180)	2	(201)	
Amortissements concessions, brevets & droits similaires		(6 008)	(2 178)	402	(4 236)	5
Amortissements des autres immos incorp.		(16 647)	(16 257)	355	(740)	(5)
Amortissements des écarts d'acquisition						
Amortissements des immobilisations incorporelles		(25 033)	(20 615)	759	(5 896)	719

Note 2 – Ecarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Variations de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition		769 328		769 453	(125)	
Amortissements des écarts d'acquisition						
Dépréciations des écarts d'acquisition						
Valeur nette		769 328		769 453	(125)	

Le solde des entrées de périmètre correspond aux écarts d'acquisitions des sociétés acquises en cours d'exercice, après affectation des écarts d'évaluation identifiés nets d'impôts différés.

Conformément à l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, il a été procédé, au 31 décembre 2023, à une évaluation provisoire et suffisamment fiable des actifs et des passifs identifiables des nouvelles sociétés acquises.

Comme précisé en Note 1, cette évaluation a conduit à comptabiliser des écarts d'évaluation pour un montant total de 769,3 M€, net d'impôt différés.

Le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, soit au 31 décembre 2024, pour procéder aux analyses et expertises nécessaires susceptibles de modifier l'évaluation des actifs et des passifs identifiables, et par conséquent la valeur brute de l'écart d'acquisition et l'affectation de ce dernier par branche d'activité.

L'écart d'acquisition fera l'objet d'un test annuel en présence ou non d'indice de perte de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation, il a été défini 3 unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux 3 activités du Groupe : AIC (assurance de biens couvrant les risques immobiliers), Artemis (courtage immobilier) et Digital Insure (structure 100% digitale dédiée au courtage de prêts immobiliers et assurances emprunteurs).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité approchée par la méthode DCF (projection de flux de trésorerie basés sur un business plan à 5 ans, et extrapolation au-delà de la période de 5 ans à partir d'un taux de croissance à l'infini).

L'écart d'acquisition par unité génératrice de trésorerie (UGT) se décompose de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net
Ecart d'acquisition	769 328			769 328
Pôle AIC	507 757			507 757
Pôle Artemis	100 013			100 013
Pôle Digital Insure	161 559			161 559

Sur le montant présenté ci-dessus, la valeur de l'écart d'acquisition concernant les entités mises en équivalence s'élève à 2,9 M€. Ces entités sont au sein du pôle AIC.

Note 3 – Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles brutes se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net	Ouverture
Terrains					
Agencements et aménagements de terrains	23			23	
Constructions	1 121	(1 097)		25	
Constructions sur sol d'autrui	25	(20)		4	
Installations techniques, matériel & outillage	45	(44)			
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 632	(2 721)		2 911	
Matériel de transport	1 061	(799)		262	
Mobilier, matériel de bureau et informatique	5 366	(3 880)		1 486	
Immobilisations corporelles en cours	2			2	
Avances et acomptes s/immo. corp.	348			348	
Immobilisations corporelles	13 623	(8 562)		5 061	

La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amort. sur agencements et aménagements de terrains						
Amortissements des constructions		(1 097)	(226)	103	(772)	(201)
Amortissements des constructions sur sol d'autrui		(20)	(1)		(19)	
Amortissements install tech. matériel & outil.		(44)	(4)		(40)	
Amortissements des autres immobilisations corp.			(492)	208	(6 309)	6 593
Amortissements des installations, agencements & aménagements		(2 721)	(577)	431	(187)	(2 388)
Amortissements du matériel de transport		(799)	(154)	53		(699)
Amortissements du mobilier, matériel de bureau et informatique		(3 880)	(556)	242	(260)	(3 305)
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 562)	(2 011)	1 037	(7 588)	0

Note 4 – Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciat.	Net	Ouverture
Titres de participation	900		900	
Créances rattachées à des participations - courant				
Intérêts courus sur créances et prêts	18		18	
Titres immobilisés (non courants)	2 612	(5)	2 607	
Titres immobilisés (courants)				
Prêts	215		215	
Dépôts et cautionnements versés	1 166		1 166	
Autres créances immobilisées	160		160	
Immobilisations financières	5 070	(5)	5 065	

Les titres de participations non consolidés concernent les entités suivantes :

- Immo Assurance : Siège Social 76 Boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne, détenue à 25% par Groupe Odealim ;
- FASST : Siège Social 11 Tra du Silence, 13015 Marseille, détenue à 6% par Digital Insure (ex N38) ;
- Lya Holding : Siège Social 4 rue de la républiques, 69001 Lyon, détenue à 13% par Odeon Bidco.
- SCI Maxim : Siège Social 18 rue Rossini, 06000 Nice, détenue à 99% par Groupe Odealim.

Les titres immobilisés concernent des obligations convertibles hors groupe.

La variation des immobilisations financières brutes se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation		900			849	51
Créances rattachées à des participations - courant				(6 160)	6 160	
Intérêts courus sur créances et prêts		18	13		5	
Titres immobilisés (non courants)		2 612	2 551		71	(11)
Titres immobilisés (courants)			1	(101)	201	(101)
Prêts		215	86		128	
Dépôts et cautionnements versés		1 166	386	(618)	1 384	15
Autres créances immobilisées		160	97	(112)	77	97
Immobilisations financières		5 070	3 134	(6 992)	8 878	50

Note 5 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence sont composés des entités suivantes :

- Fidesimmo Lyon Est
- NousAssurons.com
- Gescopim
- Gescopim Prevoyance.

Note 6 – Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clôture	Ouverture
Clients et comptes rattachés - courant	104 112	
Dépr. clients et comptes rattachés - courant	(1 792)	
Clients et comptes rattachés	102 319	

Note 7 – Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciat.	Clôture	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	670		670	
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	507		507	
Créances fiscales hors IS - courant	4 153		4 153	
Impôts différés - actif	0		0	
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	1 543		1 543	
Comptes courants - courant	1 000		1 000	0
Actionnaires : capital appelé non versé				
Créances sur cessions d'actifs - courant				
Autres créances - courant	27 863		27 863	
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				
Intérêts courus sur créances	40		40	
Compte d'ajustement (intra-groupe bas de bilan)	0		0	
Charges à répartir	13 912		13 912	
Ecart de conversion - actif				
Charges constatées d'avance - courant	3 203		3 203	
Autres créances et comptes de régularis	52 892		52 892	0

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commande	670	670		
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	507	507		
Créances fiscales hors IS - courant	4 153	4 153		
Impôts différés - actif	0	0		
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	1 543	1 543		
Comptes courants - courant	1 000	1 000		
Autres créances - courant	27 863	27 440		423
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				
Intérêts courus sur créances	40	40		
Compte d'ajustement (intra-groupe bas de bilan)	0			
Charges à répartir	13 912	13 912		
Ecart de conversion - actif				
Charges constatées d'avance - courant	3 203	3 203		
Créances - Actif circulant	52 892	52 469		423

Note 8 – Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
VMP - Autres placements		439
Disponibilités		55 455
Intérêts courus non échus s/ dispo.		91
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie active		55 985
Concours bancaires (trésorerie passive)		18 687
Trésorerie passive		18 687
Trésorerie passive assimilée une dette		1
Trésorerie nette		37 297

Note 9 – Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont composés :

- d'obligations remboursables en action (ORA) : 189M€
- de subventions d'investissement : 0,186M€

Note 10 – Provisions pour risques et charges

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges - non courant						
Provisions pour litiges - courant		182	122	(53)	113	
Provisions pour garanties - non courant						
Provisions pour pertes sur contrats - courant						
Autres provisions pour risques - non courant						
Autres provisions pour risques - courant		77	275	(297)	258	(158)
Provisions pour pensions et retraites - non courant						
Provisions pour pensions et retraites - courant		800	301	(264)	776	(13)
Provisions pour restructurations - non courant						
Provisions pour restructurations - courant						
Autres provisions pour charges - non courant						
Autres provisions pour charges - courant		4 982	8 315	(8 162)	4 670	158
Provisions		6 041	9 012	(8 775)	5 817	(13)

Note 11 – Emprunts et dettes financières

La variation des dettes financières se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Augmenta tion (Inv.Emp)	Diminutio n (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires - courant		582 023		579 125		2 898
Emprunts auprès établis. de crédit - courant		6 061	9 218	54	(3 623)	413
Dépôts et cautionnements reçus		301	1	52	(14)	262
Autres emprunts et dettes assimilées - courant		6 669	5 344	3 186	(1 598)	(262)
Intérêts courus sur emprunts		23 147	3	19 998	(3)	3 150
Dettes rattachées à des participations			331 055	31 458	(20)	(362 493)
Concours bancaires (trésorerie passive)		18 687	6 890			11 797
Concours bancaires (dettes)		1	5			(4)
Dettes financières		636 889	352 929	633 873	(5 259)	(344 654)

Les dettes rattachées à des participations concerne la conversion de dettes en capitaux propres réalisée dans le cadre de l'opération d'acquisition.

Le détail des dettes financières par échéance se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires - courant	582 023			582 023
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	6 061	2 074	3 987	
Dépôts et cautionnements reçus	301	301		
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	6 669	1 934	4 735	
Intérêts courus sur emprunts	23 147		1	23 146
Dettes rattachées à des participations				
Concours bancaires (trésorerie passive)	18 687	18 687		
Concours bancaires (dettes)	1	1		
Dettes financières	636 889	22 996	8 723	605 169

Note 12 – Dettes fournisseurs autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clôture	Ouverture
Dettes fournisseurs - non courant		
Dettes fournisseurs - courant	16 687	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 687	
Avances, acomptes reçus sur commandes	12 314	
Dettes sociales - non courant		
Dettes sociales - courant	9 730	
Dettes fiscales (hors IS) - non courant		
Dettes fiscales (hors IS) - courant	3 166	
Dettes liées à l'intégration fiscale		
Etat - impôts sur les bénéfices - non courant		
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	47	
Comptes courants - passif - non courant		
Comptes courants groupe - courant	1 147	
Dettes s/ acquis. d'actifs - non courant		
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	3 872	
Dividendes à payer		
Autres dettes - non courant		
Autres dettes - courant	113 201	
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	2	
Produits constatés d'avance - courant	17 027	
Impôts différés - passif	59 410	
Autres dettes et comptes de régularisation	219 915	
Total	236 603	

L'ensemble de ces dettes et comptes de régularisation (hors impôts différés passifs) présente une échéance de moins d'un an.

Les impôts différés passifs concernent principalement le retraitement lié à l'écart d'évaluation pour 62,4 M€. Les impôts différés nets pour frais d'acquisition de titres s'élèvent à 3,1 M€

Le groupe n'a activé aucun déficit fiscal au titre de l'exercice car il est considéré que les critères d'activation ne sont pas remplis.

Partie 4 Notes sur les postes du compte de résultat

Note 13 – Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Ventes de marchandises	794	
Production vendue de biens	46	
Production vendue de services	167 879	
Produits des activités annexes	26 437	
Rabais, remises et ristournes accordés	541	
Chiffre d'affaires	195 696	

Note 14 – Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Production immobilisée	3 386	
Subventions d'exploitation	(122)	
Reprise sur provisions d'exploitation	7 069	
Rep./Prov. engagements de retraite	264	
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 002	
Transferts de charges d'exploitation	13 054	
Autres produits	31	
Autres produits d'exploitation	24 685	

Note 15 – Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Achats de marchandises	(1)	
Achats d'études et prestations de services	(31 185)	
Autres achats		
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	(986)	
Variation stocks de marchandises		
Achat m.p., fourniture & aut. appro.		
Var. stocks mp, fourniture & autres appro.		
Achats consommés	(32 172)	

Note 16 – Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Sous-traitance	(4 295)	
Redevances de crédit-bail et assimilées	(164)	
Locations immobilières et charges locatives	(7 523)	
Locations mobilières et charges locatives	(878)	
Entretien et réparations	(2 616)	
Primes d'assurances	(1 322)	
Autres services extérieurs	(2 282)	
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(274)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(25 400)	
Publicité, publications, relations publiques	(2 823)	
Transport	(53)	
Déplacements, missions et réceptions	(2 348)	
Frais postaux et frais de télécommunications	(1 374)	
Frais bancaires	(15 998)	
Autres charges externes	(754)	
Pertes sur créances irrécouvrables	(9)	
Autres charges	(1 429)	
Charges externes	(69 540)	

Note 17 – Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Rémunérations du personnel	(45 022)	
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(18 970)	
Autres charges de personnel	(135)	
Participation des salariés	(724)	
Charges de personnel	(64 850)	

Note 18 – Dotations aux amortissements dépréciations et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(20 072)	
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(2 052)	
Dot./Amt. charges à répartir	(2 142)	
Dot. aux provisions d'exploitation	(7 831)	
Dot/Prov. engagements de retraite	(153)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(2 140)	
Dotations d'exploitation	(34 390)	

Note 19 – Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Dividendes des autres participations		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits sur créances et VMP	130	
Rep. sur provisions à caractère financier	98	
Reprise sur dépréciation titres - groupe	7	
Gains de change sur opérations financières		
Autres produits financiers	790	
Produits financiers	1 026	
Charges d'intérêts	(87 390)	
Pertes sur créances financières et VMP	(8)	
Pertes de change sur opérations financières		
Autres charges financières	(542)	
Dot. aux provisions à caractère financier		
Dot. dépr. sur actifs financiers		
Charges financières	(87 940)	
Résultat financier	(86 914)	

Note 20 – Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	423	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	1 240	
Produits de cession de titres (conso.)		
Produits de cession d'immo. incorp.	841	
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres	1 051	
Produits de cession d'autres élém. actif		
Subv. invest. virées au résuit, de l'ex.	(142)	
Autres produits exceptionnels	290	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	354	
Produits exceptionnels	4 059	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(3 726)	
Charges excep. sur exercices antérieurs	(312)	
VNC des titres conso cédés	(58)	
VNC des immo. incorp. cédées	(457)	
VNC des immo. corp. cédées	50	
VNC des titres cédés	(722)	
+/- value de consolidation	(7)	
Autres charges exceptionnelles	(138)	
Dotations aux amortissements exceptionnels des imm	(20)	
Dotations aux provisions réglementées	0	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(122)	
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant	(12)	
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionne		
Charges exceptionnelles	(5 522)	
Résultat exceptionnel	(1 463)	

Note 21 – Impôts sur le résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Impôt sur les bénéfices	(12 886)	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	18 411	
Impôts différés	1 582	
Carry-back		
Impôts sur les résultats	7 107	

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Résultat des entreprises intégrées	-68 326
Réintégration des impôts sur le résultat	7 103
Résultat avant impôts sur le résultat	-75 429
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	18 857
Effets des différences de base	-29 623
Effets des différences de taux	543
Economie d'IS liée à l'intégration fiscale	17 330
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	7 107
CHARGE D'IMPOT REELLE	7 107
ECART	
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>9,42%</i>

Les entités ci-dessous font parties de l'intégration fiscale :

- Odeon Topco (société tête de groupe d'intégration fiscale)
- Groupe Odealim
- AssurCopro Paris
- AssuCopro Sud
- AssurPartenaires
- APC Courtage
- Artémis Ambitions
- Artemis Courtage
- AssurGérance
- Odealim JBSA
- Camerone Newco
- CGR
- Corim
- Mon courtier d'assurance
- Global Assure
- Insor
- Interassurances
- Brun & JCD
- JNH GP
- Digital Insure (ex N38)
- Odeon Bidco
- Odeon Pikco
- Roseline Brun
- Ripert de Grissac
- Rescue Finance
- SCA Brun
- Valorama

Le déficit fiscal reportable du groupe d'intégration fiscale s'élève à 54 679k€ (en base) à la clôture. Ce déficit n'est pas activé.

Partie 5 Autres informations

Note 22 – Effectifs

Les effectifs moyens du Groupe sont de 623 salariés en 2023.

	2023
Effectif moyen interne	623
Cadres	240
Agents de maîtrise et techniciens	363
Employés	21
Ouvriers	
Effectif moyen total	623

Note 23 – Parties liées

L'emprunt obligataire remboursable en actions de 189 M€ a été souscrit par les actionnaires de la société ODEON TOPCO. Les intérêts courus représentent un montant de 22,7 M€.

Note 24 – Engagements hors bilan

Le 29/09/2022, la société ODEON TOPCO a donné en garantie les titres des sociétés ci-dessous au titre de la dette envers Kroll Trustee Services Limited en qualité d'agent des Sûretés.

Société dont les titres sont nantis :

- Odeon Pikco
- AssurPartenaires
- AssurCopro
- AssurCoproSud
- Groupe ODEALIM
- Camerone NewCo
- Artemis Ambitions
- Odeon BidCo
- Digital Insure.

Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)
Rémunérations des commissaires aux comptes	453

ODEON TOPCO

Société par actions simplifiée
14, Rue de Richelieu
75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2023

Exelmans Audit
SARL au capital de 365 116,00 €
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS
56, rue de Monceau
75008 PARIS

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

ODEON TOPCO

Société par actions simplifiée

14, Rue de Richelieu
75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société ODEON TOPCO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ODEON TOPCO relatifs à l'exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels sont déterminés et évalués selon les modalités décrites dans le paragraphe « 1.7 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition » de la partie 1 « Principes et méthodes comptables » et dans la note 2 « Écarts d'acquisition » de la partie 3 « Notes sur les postes du bilan » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à s'assurer du caractère approprié de ces méthodes, apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifier que les notes donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le groupe ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

-
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 12 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit

Deloitte & Associés

 Eric Guedj



Eric GUEDJ
Associé

Estelle SELLEM
Associée

GROUPE ODÉON TOPCO

COMPTES CONSOLIDÉS
DU 1^{er} JUILLET 2022
AU 31 DÉCEMBRE 2023

odealim.

SOMMAIRE

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	7
PARTIE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
1.1. Présentation des comptes en normes françaises	7
1.2. Estimations et jugements comptables déterminants	7
1.3. Faits caractéristiques de l'exercice.....	7
1.4. Méthodes de consolidation.....	9
1.5. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés	9
1.6. Recours à des estimations et des jugements.....	9
1.7. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition	10
1.8. Règles et méthodes d'évaluation	11
1.0. Autres informations	13
PARTIE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	14
PARTIE 3 NOTES SUR LES POSTES DU BILAN	15
Note 1 – Immobilisations incorporelles.....	15
Note 2 – Ecarts d'acquisition.....	16
Note 3 – Immobilisations corporelles.....	17
Note 4 – Immobilisations financières.....	17
Note 5 – Titres mis en équivalence.....	18
Note 6 – Clients et comptes rattachés.....	18
Note 7 – Autres créances et comptes de régularisation.....	19
Note 8 – Trésorerie nette.....	20
Note 9 – Autres fonds propres.....	20
Note 10 – Provisions pour risques et charges.....	20
Note 11 – Emprunts et dettes financières	21
Note 12 – Dettes fournisseurs autres dettes et comptes de régularisation	22
PARTIE 4 NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
Note 13 – Chiffre d'affaires.....	23
Note 14 – Autres produits d'exploitation	23
Note 15 – Achats consommés.....	23
Note 16 – Charges externes	24
Note 17 – Charges de personnel	24
Note 18 – Dotations aux amortissements dépréciations et provisions.....	24
Note 19 – Résultat financier.....	25
Note 20 – Résultat exceptionnel.....	26
Note 21 – Impôts sur le résultat.....	26
PARTIE 5 AUTRES INFORMATIONS	28
Note 22 – Effectifs	28
Note 23 – Parties liées.....	28
Note 24 – Engagements hors bilan.....	28
Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes.....	28

BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>		Clôture	Ouverture
Immobilisations incorporelles	<i>Note 1</i>	1 064 201	
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>Note 2</i>	769 328	
Immobilisations corporelles	<i>Note 3</i>	5 061	
Immobilisations financières	<i>Note 4</i>	5 065	
Titres mis en équivalence	<i>Note 5</i>	249	
Actif immobilisé		1 074 576	
Stocks et en-cours			
Clients et comptes rattachés	<i>Note 6</i>	102 319	
Autres créances et comptes de régularisation	<i>Note 7</i>	52 892	0
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		0	
Valeurs mobilières de placement	<i>Note 8</i>	439	
Disponibilités	<i>Note 8</i>	55 546	
Actif circulant		211 197	0
Total Actif		1 285 773	0
Capital		2 882	
Primes liées au capital		280 933	
Réserves		(2)	
Résultat net (Part du groupe)		(68 500)	
Capitaux propres (Part du groupe)		215 314	
Intérêts minoritaires		689	
Autres fonds propres	<i>Note 9</i>	190 238	
Total des capitaux propres		406 240	
Provisions	<i>Note 10</i>	6 041	
Dettes financières	<i>Note 11</i>	636 889	
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Note 12</i>	16 687	
Autres dettes et comptes de régularisation	<i>Note 12</i>	219 915	
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		59 410	
Dettes		873 492	
Total Passif		1 285 773	

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>		2023 (18 mois)	2022
Chiffre d'affaires	<i>Note 13</i>	195 696	
Autres produits d'exploitation	<i>Note 14</i>	24 685	
Produits d'exploitation		220 381	
Achats consommés	<i>Note 15</i>	(32 172)	
Charges externes	<i>Note 16</i>	(69 540)	
Impôts et taxes		(6 542)	
Charges de personnel	<i>Note 17</i>	(64 850)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	<i>Note 18</i>	(34 390)	
Opérations en commun		79	
Charges d'exploitation		(207 415)	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		12 948	
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		12 948	
Produits financiers		1 026	
Charges financières		(87 940)	
Résultat financier	<i>Note 19</i>	(86 914)	
Produits exceptionnels		4 059	
Charges exceptionnelles		(5 522)	
Résultat exceptionnel	<i>Note 20</i>	(1 463)	
Impôts sur les résultats	<i>Note 21</i>	7 107	
Résultat net des entreprises intégrées		(68 322)	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		(4)	
Résultat net de l'ensemble consolidé		(68 326)	
Intérêts minoritaires		174	
Résultat net (Part du groupe)		(68 500)	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Résultat net total des entités consolidées	(68 326)	
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	22 178	
Variation de l'impôt différé	(1 582)	
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(128)	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	4	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	20 140	
Marge brute d'autofinancement	(27 715)	
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(83 875)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(111 589)	
Acquisitions d'immobilisations	(28 408)	
Réduction des autres immobilisations financières	6 890	
Cessions d'immobilisations	1 892	
Incidence des variations de périmètre	(653 725)	
Variation nette des placements à court terme	880	
Opérations internes Haut de Bilan	683	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(671 787)	
Émissions d'emprunts	702 860	
Remboursements d'emprunts	(5 289)	
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	88	
Augmentations / réductions de capital	122 581	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires	(4)	
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEME]	820 236	
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	36 859	
Trésorerie : ouverture		
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	36 859	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Au 1er juillet 2022						
Affectation du résultat N-1						
Distribution/ brut versé			0		0	
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 226	121 355			122 580	
Résultat				(68 500)	(68 500)	174
Variations de périmètre	0	0	0		0	515
Autres augmentations, diminutions	1 656	159 578	(2)		161 233	
Au 31 décembre 2023	2 882	280 933	(2)	(68 500)	215 314	689

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Partie 1 Principes et méthodes comptables

Le groupe Odéon TopCo (ci-après « le Groupe »), constitué de la société Odéon TopCo (ci-après « la Société ») et de ses filiales, est un acteur national de référence du courtage en assurances et financements immobiliers.

Odéon TopCo, société par actions simplifiée immatriculée le 16 mai 2022 sous le numéro SIREN 913 596 847, est la société mère du Groupe.

L'exercice du Groupe débute le 1^{er} juillet 2022 et clos le 31 décembre 2023. L'exercice clos le 30 juin 2022, d'une durée de 46 jours et premier exercice du Groupe, est présenté dans les présents états financiers à titre de comparaison.

1.1. Présentation des comptes en normes françaises

Les comptes consolidés sont établis en conformité aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n°2020-01 dans sa version consolidée relatif aux comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023 et sont présentés en milliers d'euros.

1.2. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conformément au règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables nécessite de retenir certaines estimations et hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et charges, ainsi que des informations données dans l'annexe.

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements futurs jugées raisonnables au vu des circonstances et de la situation économique actuelle.

En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

1.3. Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisitions des entités consolidées

Du 1^{er} juillet au 29 septembre 2022, le Groupe était uniquement constitué de la Société et de ses filiales Odéon PikCo et Odéon BidCo et ne présentait pas d'activité, hormis une perte de 600€ par entités.

En date du 29 septembre 2022, le Groupe a acquis la société Camerone Newco et ses filiales. Suite à différents apports de titres, liés à cette acquisition, le capital de la société ODEON TOPCO a été porté à 2 882 k€.

Les opérations d'acquisition de la Société ont été les suivantes :

Le 30 mars 2023, la totalité du capital social des sociétés :

- o BESSAN ASSURANCES COURTAGE, SAS au capital social de 168.000 €, dont le siège social est situé au 31 rue Boissy d'Anglas - 75008 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 391 177 664.
- o GLOBAL RISK ASSURANCE, SAS au capital de 20.000 euros, dont le siège social est sis 31 rue Boissy d'Anglas – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 512 212 895
- o ALOGIE, SAS au capital de 50.000 euros, dont le siège social est sis 38 rue de la Condamine – 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 411 607 450 RCS Paris.

Le 17 février 2023, la totalité du capital social de la société COURTAGE DE FRANCE ASSURANCES, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis 17, rue Grignan, 13006 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le numéro 435 109 673.

Le 23 décembre 2023, la totalité du capital social de la société 2J2N, société par actions simplifiée au capital social de 53.670 euros, dont le siège social est situé au 131 Avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 813 959 046, auprès des anciens associés de cette société.

A la même date, un premier avenant au contrat d'acquisition a été conclu afin de prévoir les termes et conditions de la réduction du prix spécifique, en complément des obligations de paiement prévu dans le contrat d'acquisition.

Les fusions-absorptions

La société DIGITAL INSURE a absorbée par voie de fusion les sociétés ci-après :

- L'assureur Crédit
- BPSIS
- Digital Insure
- Digital Distribution
- DI Risques Spéciaux

La société ARTEMIS Courtage a absorbée par voie de fusion les sociétés ci-après :

- AJ3N Courtage
- AJN Courtage
- CEPI
- Kairia Finance – Avantage Courtage
- MCG Courtage

La société APC Courtage a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- APC Gestion

La société SCA BRUN a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- BVD
- Fidesimmo Assurances
- Fidesimmo et Caroline Ragain

La société CGR a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- PISANO

La société JNH GP a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- JNR

La société MCA a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- CB Assur

La société Artémis Ambition a absorbée par voie de fusion la société ci-après :

- ARITIMI

Ces opérations de fusion sont sans incidence sur les comptes consolidés.

Cession

La société ARTEMIS AMBITIONS a cédé la totalité de ses actions qu'elle détenait dans la société ARTEMIS COURTAGE GESTION PRIVEE, société par actions simplifiée au capital social de 50.000 €, dont le siège social est situé au 77 Boulevard Malesherbes - 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 877 558 650.

Cette opération a entraîné la comptabilisation d'une plus-value de cession de 240k€.

1.4 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est défini comme la capacité d'exercer directement ou indirectement une autorité sur la gestion des politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif provient soit d'un contrôle de droit, soit d'une situation de contrôle contractuel.

Les participations dans des entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle mais exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, les dettes, les produits et les charges des filiales consolidées par intégration globale sont éliminés.

Les sociétés qui ne sont pas considérées comme significatives en termes de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan et dont le développement prévisible est limité ne sont pas consolidées.

La liste des filiales et entreprises associées incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en partie 2 de la présente annexe.

1.5 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (dividendes internes...) sont éliminés du résultat.

L'élimination des profits et des pertes entre deux sociétés en intégration globale est pratiquée en totalité, puis répartie entre les intérêts du Groupe et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat.

Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise.

1.6 Recours à des estimations et des jugements

L'établissement des états financiers conformément aux règles comptables sur les comptes consolidés français, nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges présentés dans ces états financiers. Ces estimations, tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles sont réexaminées de façon continue sur la base de

L'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations effectuées par la Direction pour l'établissement des comptes consolidés portent principalement sur les travaux d'affectation des prix d'acquisition des entités acquises aux actifs et passifs identifiables.

1.7 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs identifiables, des passifs identifiables et des passifs éventuels pris en charge lors d'un regroupement d'entreprises à leur juste valeur à la date d'acquisition.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai qui expire à la clôture de l'exercice qui suit l'exercice d'acquisition, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables acquis.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

L'écart constaté entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif du bilan.

Selon le règlement n°2020-01 de l'ANC du 9 octobre 2020, les écarts d'acquisition sont amortis selon leur durée d'utilisation. Sauf en cas de durée limitée clairement documentée, les écarts d'acquisition ont une durée d'utilisation non limitée et ne sont donc pas amortissables à ce titre. Un test de dépréciation doit toutefois être réalisé à chaque clôture comptable et en présence d'un éventuel indicateur de perte de valeur.

En application de ce règlement, les principes retenus par le Groupe sont les suivants :

- Les écarts d'acquisition ont une durée d'utilisation non limitée dans le temps et ne sont donc pas amortis.
- Chaque écart d'acquisition est alloué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance à l'écart d'acquisition. Le test se fait au niveau du plus petit groupe d'UGT à partir duquel les activités sont suivies et gérées par la direction, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité dans lequel le Groupe exerce ses activités (voir détail en Note 2 de la présente annexe).
- Dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition des titres des sociétés consolidées, le Groupe procède à l'évaluation définitive de la valeur de l'écart d'acquisition. Un test annuel de dépréciation est par la suite réalisé, permettant de déterminer la valeur actuelle.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. L'excédent négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

1.8 Règles et méthodes d'évaluation

1.9.1 Immobilisations incorporelles

Les frais d'établissement sont portés en totalité dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Seuls sont inscrits au bilan les éléments incorporels acquis par le Groupe.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque le Groupe peut démontrer que les critères suivants ont été remplis :

- l'intention du Groupe et la faisabilité technique et financière de l'achèvement de l'actif ;
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables pour le Groupe ;
- le coût de l'actif ainsi créé peut être évalué de façon fiable.

Les fonds de commerce créés ne sont pas comptabilisés.

Les portefeuilles de clientèle des sociétés du Groupe sont évalués à leur juste valeur à leur date d'entrée en périmètre et comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ces portefeuilles font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 à 23 ans, qui reflète, aussi raisonnablement que possible, leur durée estimée d'utilisation par le Groupe.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement linéaire ou dégressif sur une période de 1 à 4 ans.

1.9.2 Immobilisations corporelles

Les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilisation différentes, ils sont enregistrés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes. Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée pour chaque composant.

Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

Constructions :	15 à 33 ans
Installation techniques	3 à 10 ans
Agencements et aménagements :	10 à 20 ans
Matériels de bureau et informatique :	2 à 5 ans
Autres immobilisations corporelles :	2 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles donnent lieu à des indices de pertes de valeur, des tests de dépréciation sont effectués. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, une dépréciation est comptabilisée.

1.9.3 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés et les autres immobilisations financières sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

Pour les titres de participation, cette valeur d'utilité est appréciée en fonction de la quote-part de capitaux propres corrigée des plus-values latentes, de la rentabilité et des perspectives de la société.

L'estimation de la valeur d'utilité peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable

1.9.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux dépréciations.

1.9.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les rubriques « disponibilités » et « valeurs mobilières de placement » comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif dans les dettes financières.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

1.9.6 Emprunts

Les passifs financiers comprennent les emprunts et autres dettes porteuses d'intérêt.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission d'un passif sont étalés sur la durée du passif concerné et répartis d'une manière appropriée aux modalités de remboursement du passif.

1.9.7 Provisions

Les estimations des provisions sont déterminées suivant la réglementation en vigueur et à partir du jugement de la direction de l'entreprise, complétées par l'expérience de transactions similaires et, dans certains cas, par des rapports d'experts indépendants.

Les risques et incertitudes qui affectent inévitablement de nombreux événements et circonstances sont pris en compte pour parvenir à la meilleure estimation des provisions.

Certaines polices engagent les sociétés du Groupe à assurer la gestion des sinistres qui pourraient survenir pendant la période de couverture de la police d'assurance.

Le CA étant comptabilisé en totalité dès la date d'effet de la police, il a été enregistré simultanément une Provision pour Service A Rendre (PSAR) afin d'anticiper en comptabilité les charges de gestion de ces sinistres à venir.

Cette provision a été évaluée en calculant le nombre moyen de sinistres qui surviennent sur une police multipliée par son coût de traitement (salarial et frais afférents).

Cette provision est dotée en totalité au moment de l'enregistrement du CA de la quittance et elle est ensuite reprise selon le rythme moyen de gestion observé dans les différentes entités du Groupe

1.9.8 Engagements de retraites et assimilés

L'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière à payer dans le futur fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan.

Cette provision comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière et est chiffrée salarié par salarié dans l'hypothèse d'un départ à l'âge de 67 ans à l'initiative du salarié. La provision est estimée par application d'une méthode prospective avec une répartition des droits acquis basée sur le temps de présence. Cette évaluation tient compte de la rotation du personnel, de l'espérance de vie, de la revalorisation des rémunérations variable en fonction des entités du groupe (de 1,50% à 2,50%) et de l'actualisation de l'indemnité à payer. La table de mortalité est issue des données 2022 de l'INSEE. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,25%.

1.9.9 Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale..

1.9.10 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net de rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Les prestations de services sont comptabilisées au moment où le service est rendu. Ce chiffre d'affaires représente la part de la commission qui revient aux sociétés du groupe et qui se trouve englobée dans le montant total des quittances émises et transmises aux assurés (ou aux représentant syndics de copropriété).

Seule la commission se trouve ainsi dans le chiffre d'affaires, le montant total de la prime s'enregistrant en créances clients avec une contrepartie dette compagnie au bilan.

Le CA d'une quittance émise est comptabilisé en totalité en une fois :

- A la date de l'émission de la quittance si celle-ci est postérieure ou égale à la date d'effet de la police d'assurance correspondante
- A la date d'effet de la police dans le cas contraire.

1.0. Autres informations

1.10.1 Evènement postérieurs à la clôture

Suivant un contrat d'acquisition en date du 23 décembre 2023 et un avenant du 19 mars 2024, la société ODEON BIDCO a acquis une partie des titres de la société 2J2N, et a été subrogée dans tous les droits et obligations résultant dudit contrat d'acquisition, avec effet à compter de la date de signature dudit contrat.

Partie 2 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe est composé de la société Odéon TopCo (ci-après « la Société ») et de l'ensemble des sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Société ou sur lesquelles la Société exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

Périmètre	Porcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation	Capitaux propres sociaux - Part du groupe (en K€)	Résultat net social (en K€)
Groupe Odealim	100,00	100,00	IG	339 750	-24 949
AssurCopro Paris	100,00	100,00	IG	31 747	3 754
AssurCopro Sud	100,00	100,00	IG	18 685	4 829
Alogie	100,00	100,00	IG	588	-89
AssurPartenaires	100,00	100,00	IG	11 832	2 651
APC Courtage	100,00	100,00	IG	1 810	807
Artémis Ambitions	100,00	100,00	IG	54 368	1 232
Artemis Courtage	100,00	100,00	IG	-3 152	-8 834
Aritimi	100,00	100,00	IG	-3	-4
AssurGérance	100,00	100,00	IG	1 090	399
Bessan Assurances Courtage	100,00	100,00	IG	1 313	1 106
Odealim JBSA	100,00	100,00	IG	6 999	1 832
Camerone Newco	100,00	100,00	IG	480 105	2 579
Cautioneo	75,51	100,00	IG	-1 123	-527
Courtage De France Assurances	100,00	100,00	IG	954	-193
CGR	100,00	100,00	IG	5 034	895
CII	100,00	100,00	IG	-1 171	-1 077
Corim	100,00	100,00	IG	1 134	227
Digital Insure Services	82,93	100,00	IG	1 617	595
Mon Courtier D'Assurance	100,00	100,00	IG	1 661	282
Fidesimmo Lyon Est	40,00		ME	46	58
Global Assure	100,00	100,00	IG	-494	-560
Gescopim	40,00		ME	1 052	420
Gescopim Prevoyance	40,00		ME	464	200
Global Risk Assurances	100,00	100,00	IG	246	224
Insor	100,00	100,00	IG	1 644	767
Interassurances	100,00	100,00	IG	509	-1 193
Brun & JCD	100,00	100,00	IG	2 141	887
JNH GP	100,00	100,00	IG	-1 209	-430
Mon Assureur	75,00	100,00	IG	528	190
N38	100,00	100,00	IG	80 228	-5 769
NousAssurons.com	40,00		ME	3 062	45
Neodomos	75,00	100,00	IG	603	366
Odeon BidCo	100,00	100,00	IG	214 770	-68 283
Odeon PikCo	100,00	100,00	IG	280 663	-29
Odeon TopCo	100,00	100,00	IG	290 737	6 378
Roseline Brun	100,00	100,00	IG	1 019	319
Ripert de Grissac	100,00	100,00	IG	3 642	480
Rescue Finance	100,00	100,00	IG	-86	-300
SCA Brun	100,00	100,00	IG	9 378	896
Entreprendre l'Avenir - Simplis	68,59	100,00	IG	188	871
So-Soft	70,00	100,00	IG	-760	-372
Odealim Caraïbes	100,00	100,00	IG	150	149
Valorama	100,00	100,00	IG	9 952	4 411

Partie 3 Notes sur les postes du bilan

Note 1 – Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net	Ouverture
Frais de recherche et développement	10 953	(2 378)		8 574	
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	38 149	(6 008)	(34)	32 107	
Droit au bail	113			113	
Autres immobilisations incorporelles	269 790	(16 647)		253 143	
Ecart d'acquisition	769 328			769 328	
Immobilisations incorporelles en cours	934			934	
Immobilisations incorporelles	1 089 267	(25 033)	(34)	1 064 201	

La variation des immobilisations incorporelles brutes se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de recherche et développement		10 953	2 393	(2)	8 562	
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		38 149	1 196	(345)	36 830	468
Droit au bail		113		(5)	118	
Autres immobilisations incorporelles		269 790	140	(904)	267 182	
Ecart d'acquisition		769 328			769 328	
Immobilisations incorporelles en cours		934	951	(93)	753	(676)
Immobilisations incorporelles		1 089 267	21 967	(1 349)	1 068 857	(208)

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des éléments comptabilisés suite à l'acquisition du groupe Camerone Newco fin septembre 2022 et comprennent :

- Les écarts d'évaluation pour 294,5 M€ en valeur brute
 - o Logiciels : 2,6 M€
 - o Portefeuilles clients : 263,3 M€
 - o Marques : 28,6 M€
- L'écart d'acquisition pour 769,3M€

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement					(719)	719
Amortissements des frais de recherche et développement		(2 378)	(2 180)	2	(201)	
Amortissements concessions, brevets & droits similaires		(6 008)	(2 178)	402	(4 236)	5
Amortissements des autres immos incorp.		(16 647)	(16 257)	355	(740)	(5)
Amortissements des écarts d'acquisition						
Amortissements des immobilisations incorporelles		(25 033)	(20 615)	759	(5 896)	719

Note 2 – Ecarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Variations de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition		769 328		769 453	(125)	
Amortissements des écarts d'acquisition						
Dépréciations des écarts d'acquisition						
Valeur nette		769 328		769 453	(125)	

Le solde des entrées de périmètre correspond aux écarts d'acquisitions des sociétés acquises en cours d'exercice, après affectation des écarts d'évaluation identifiés nets d'impôts différés.

Conformément à l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, il a été procédé, au 31 décembre 2023, à une évaluation provisoire et suffisamment fiable des actifs et des passifs identifiables des nouvelles sociétés acquises.

Comme précisé en Note 1, cette évaluation a conduit à comptabiliser des écarts d'évaluation pour un montant total de 769,3 M€, net d'impôt différés.

Le Groupe dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, soit au 31 décembre 2024, pour procéder aux analyses et expertises nécessaires susceptibles de modifier l'évaluation des actifs et des passifs identifiables, et par conséquent la valeur brute de l'écart d'acquisition et l'affectation de ce dernier par branche d'activité.

L'écart d'acquisition fera l'objet d'un test annuel en présence ou non d'indice de perte de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation, il a été défini 3 unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux 3 activités du Groupe : AIC (assurance de biens couvrant les risques immobiliers), Artemis (courtage immobilier) et Digital Insure (structure 100% digitale dédiée au courtage de prêts immobiliers et assurances emprunteurs).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT. La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité approchée par la méthode DCF (projection de flux de trésorerie basés sur un business plan à 5 ans, et extrapolation au-delà de la période de 5 ans à partir d'un taux de croissance à l'infini).

L'écart d'acquisition par unité génératrice de trésorerie (UGT) se décompose de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net
Ecart d'acquisition	769 328			769 328
Pôle AIC	507 757			507 757
Pôle Artemis	100 013			100 013
Pôle Digital Insure	161 559			161 559

Sur le montant présenté ci-dessus, la valeur de l'écart d'acquisition concernant les entités mises en équivalence s'élève à 2,9 M€. Ces entités sont au sein du pôle AIC.

Note 3 – Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles brutes se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Amort.	Dépréciat.	Net	Ouverture
Terrains					
Agencements et aménagements de terrains	23			23	
Constructions	1 121	(1 097)		25	
Constructions sur sol d'autrui	25	(20)		4	
Installations techniques, matériel & outillage	45	(44)			
Autres immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 632	(2 721)		2 911	
Matériel de transport	1 061	(799)		262	
Mobilier, matériel de bureau et informatique	5 366	(3 880)		1 486	
Immobilisations corporelles en cours	2			2	
Avances et acomptes s/immo. corp.	348			348	
Immobilisations corporelles	13 623	(8 562)		5 061	

La variation des amortissements des immobilisations corporelles se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Amort. sur agencements et aménagements de terrains						
Amortissements des constructions		(1 097)	(226)	103	(772)	(201)
Amortissements des constructions sur sol d'autrui		(20)	(1)		(19)	
Amortissements install tech. matériel & outil.		(44)	(4)		(40)	
Amortissements des autres immobilisations corp.			(492)	208	(6 309)	6 593
Amortissements des installations, agencements & aménagements		(2 721)	(577)	431	(187)	(2 388)
Amortissements du matériel de transport		(799)	(154)	53		(699)
Amortissements du mobilier, matériel de bureau et informatique		(3 880)	(556)	242	(260)	(3 305)
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 562)	(2 011)	1 037	(7 588)	0

Note 4 – Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciat.	Net	Ouverture
Titres de participation	900		900	
Créances rattachées à des participations - courant				
Intérêts courus sur créances et prêts	18		18	
Titres immobilisés (non courants)	2 612	(5)	2 607	
Titres immobilisés (courants)				
Prêts	215		215	
Dépôts et cautionnements versés	1 166		1 166	
Autres créances immobilisées	160		160	
Immobilisations financières	5 070	(5)	5 065	

Les titres de participations non consolidés concernent les entités suivantes :

- Immo Assurance : Siège Social 76 Boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne, détenue à 25% par Groupe Odealim ;
- FASST : Siège Social 11 Tra du Silence, 13015 Marseille, détenue à 6% par Digital Insure (ex N38) ;
- Lya Holding : Siège Social 4 rue de la républiques, 69001 Lyon, détenue à 13% par Odeon Bidco.
- SCI Maxim : Siège Social 18 rue Rossini, 06000 Nice, détenue à 99% par Groupe Odealim.

Les titres immobilisés concernent des obligations convertibles hors groupe.

La variation des immobilisations financières brutes se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation		900			849	51
Créances rattachées à des participations - courant				(6 160)	6 160	
Intérêts courus sur créances et prêts		18	13		5	
Titres immobilisés (non courants)		2 612	2 551		71	(11)
Titres immobilisés (courants)			1	(101)	201	(101)
Prêts		215	86		128	
Dépôts et cautionnements versés		1 166	386	(618)	1 384	15
Autres créances immobilisées		160	97	(112)	77	97
Immobilisations financières		5 070	3 134	(6 992)	8 878	50

Note 5 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence sont composés des entités suivantes :

- Fidesimmo Lyon Est
- NousAssurons.com
- Gescopim
- Gescopim Prevoyance.

Note 6 – Clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clôture	Ouverture
Clients et comptes rattachés - courant	104 112	
Dépr. clients et comptes rattachés - courant	(1 792)	
Clients et comptes rattachés	102 319	

Note 7 – Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Dépréciat.	Clôture	Ouverture
Avances et acomptes versés sur commandes	670		670	
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	507		507	
Créances fiscales hors IS - courant	4 153		4 153	
Impôts différés - actif	0		0	
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	1 543		1 543	
Comptes courants - courant	1 000		1 000	0
Actionnaires : capital appelé non versé				
Créances sur cessions d'actifs - courant				
Autres créances - courant	27 863		27 863	
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				
Intérêts courus sur créances	40		40	
Compte d'ajustement (intra-groupe bas de bilan)	0		0	
Charges à répartir	13 912		13 912	
Ecart de conversion - actif				
Charges constatées d'avance - courant	3 203		3 203	
Autres créances et comptes de régularis	52 892		52 892	0

L'analyse par échéance des autres créances se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commande	670	670		
Créances sur personnel & org. Sociaux - courant	507	507		
Créances fiscales hors IS - courant	4 153	4 153		
Impôts différés - actif	0	0		
Etat, Impôt sur les bénéfices - courant	1 543	1 543		
Comptes courants - courant	1 000	1 000		
Autres créances - courant	27 863	27 440		423
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)				
Intérêts courus sur créances	40	40		
Compte d'ajustement (intra-groupe bas de bilan)	0			
Charges à répartir	13 912	13 912		
Ecart de conversion - actif				
Charges constatées d'avance - courant	3 203	3 203		
Créances - Actif circulant	52 892	52 469		423

Note 8 – Trésorerie nette

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie		
VMP - Autres placements		439
Disponibilités		55 455
Intérêts courus non échus s/ dispo.		91
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie active		55 985
Concours bancaires (trésorerie passive)		18 687
Trésorerie passive		18 687
Trésorerie passive assimilée une dette		1
Trésorerie nette		37 297

Note 9 – Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont composés :

- d'obligations remboursables en action (ORA) : 189M€
- de subventions d'investissement : 0,186M€

Note 10 – Provisions pour risques et charges

La variation des provisions se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges - non courant						
Provisions pour litiges - courant		182	122	(53)	113	
Provisions pour garanties - non courant						
Provisions pour pertes sur contrats - courant						
Autres provisions pour risques - non courant						
Autres provisions pour risques - courant		77	275	(297)	258	(158)
Provisions pour pensions et retraites - non courant						
Provisions pour pensions et retraites - courant		800	301	(264)	776	(13)
Provisions pour restructurations - non courant						
Provisions pour restructurations - courant						
Autres provisions pour charges - non courant						
Autres provisions pour charges - courant		4 982	8 315	(8 162)	4 670	158
Provisions		6 041	9 012	(8 775)	5 817	(13)

Note 11 – Emprunts et dettes financières

La variation des dettes financières se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Augmentation (Inv.Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires - courant		582 023		579 125		2 898
Emprunts auprès établis. de crédit - courant		6 061	9 218	54	(3 623)	413
Dépôts et cautionnements reçus		301	1	52	(14)	262
Autres emprunts et dettes assimilées - courant		6 669	5 344	3 186	(1 598)	(262)
Intérêts courus sur emprunts		23 147	3	19 998	(3)	3 150
Dettes rattachées à des participations			331 055	31 458	(20)	(362 493)
Concours bancaires (trésorerie passive)		18 687	6 890			11 797
Concours bancaires (dettes)		1	5			(4)
Dettes financières		636 889	352 929	633 873	(5 259)	(344 654)

Les dettes rattachées à des participations concerne la conversion de dettes en capitaux propres réalisée dans le cadre de l'opération d'acquisition.

Le détail des dettes financières par échéance se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires - courant	582 023			582 023
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	6 061	2 074	3 987	
Dépôts et cautionnements reçus	301	301		
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	6 669	1 934	4 735	
Intérêts courus sur emprunts	23 147		1	23 146
Dettes rattachées à des participations				
Concours bancaires (trésorerie passive)	18 687	18 687		
Concours bancaires (dettes)	1	1		
Dettes financières	636 889	22 996	8 723	605 169

Note 12 – Dettes fournisseurs autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clôture	Ouverture
Dettes fournisseurs - non courant		
Dettes fournisseurs - courant	16 687	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 687	
Avances, acomptes reçus sur commandes	12 314	
Dettes sociales - non courant		
Dettes sociales - courant	9 730	
Dettes fiscales (hors IS) - non courant		
Dettes fiscales (hors IS) - courant	3 166	
Dettes liées à l'intégration fiscale		
Etat - impôts sur les bénéfices - non courant		
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	47	
Comptes courants - passif - non courant		
Comptes courants groupe - courant	1 147	
Dettes s/ acquis. d'actifs - non courant		
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	3 872	
Dividendes à payer		
Autres dettes - non courant		
Autres dettes - courant	113 201	
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	2	
Produits constatés d'avance - courant	17 027	
Impôts différés - passif	59 410	
Autres dettes et comptes de régularisation	219 915	
Total	236 603	

L'ensemble de ces dettes et comptes de régularisation (hors impôts différés passifs) présente une échéance de moins d'un an.

Les impôts différés passifs concernent principalement le retraitement lié à l'écart d'évaluation pour 62,4 M€. Les impôts différés nets pour frais d'acquisition de titres s'élèvent à 3,1 M€

Le groupe n'a activé aucun déficit fiscal au titre de l'exercice car il est considéré que les critères d'activation ne sont pas remplis.

Partie 4 Notes sur les postes du compte de résultat

Note 13 – Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Ventes de marchandises	794	
Production vendue de biens	46	
Production vendue de services	167 879	
Produits des activités annexes	26 437	
Rabais, remises et ristournes accordés	541	
Chiffre d'affaires	195 696	

Note 14 – Autres produits d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Production immobilisée	3 386	
Subventions d'exploitation	(122)	
Reprise sur provisions d'exploitation	7 069	
Rep./Prov. engagements de retraite	264	
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 002	
Transferts de charges d'exploitation	13 054	
Autres produits	31	
Autres produits d'exploitation	24 685	

Note 15 – Achats consommés

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Achats de marchandises	(1)	
Achats d'études et prestations de services	(31 185)	
Autres achats		
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	(986)	
Variation stocks de marchandises		
Achat m.p., fournit. & aut. appro.		
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.		
Achats consommés	(32 172)	

Note 16 – Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Sous-traitance	(4 295)	
Redevances de crédit-bail et assimilées	(164)	
Locations immobilières et charges locatives	(7 523)	
Locations mobilières et charges locatives	(878)	
Entretien et réparations	(2 616)	
Primes d'assurances	(1 322)	
Autres services extérieurs	(2 282)	
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(274)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(25 400)	
Publicité, publications, relations publiques	(2 823)	
Transport	(53)	
Déplacements, missions et réceptions	(2 348)	
Frais postaux et frais de télécommunications	(1 374)	
Frais bancaires	(15 998)	
Autres charges externes	(754)	
Pertes sur créances irrécouvrables	(9)	
Autres charges	(1 429)	
Charges externes	(69 540)	

Note 17 – Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Rémunérations du personnel	(45 022)	
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(18 970)	
Autres charges de personnel	(135)	
Participation des salariés	(724)	
Charges de personnel	(64 850)	

Note 18 – Dotations aux amortissements dépréciations et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(20 072)	
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(2 052)	
Dot./Amt. charges à répartir	(2 142)	
Dot. aux provisions d'exploitation	(7 831)	
Dot/Prov. engagements de retraite	(153)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(2 140)	
Dotations d'exploitation	(34 390)	

Note 19 – Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Dividendes des autres participations		
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits sur créances et VMP	130	
Rep. sur provisions à caractère financier	98	
Reprise sur dépréciation titres - groupe	7	
Gains de change sur opérations financières		
Autres produits financiers	790	
Produits financiers	1 026	
Charges d'intérêts	(87 390)	
Pertes sur créances financières et VMP	(8)	
Pertes de change sur opérations financières		
Autres charges financières	(542)	
Dot. aux provisions à caractère financier		
Dot. dépr. sur actifs financiers		
Charges financières	(87 940)	
Résultat financier	(86 914)	

Note 20 – Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	423	
Produits excep. s/ exercices antérieurs	1 240	
Produits de cession de titres (conso.)		
Produits de cession d'immo. incorp.	841	
Produits de cession d'immo. corp.		
Produits de cession de titres	1 051	
Produits de cession d'autres élém. actif		
Subv. invest. virées au résuit, de l'ex.	(142)	
Autres produits exceptionnels	290	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	354	
Produits exceptionnels	4 059	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(3 726)	
Charges excep. sur exercices antérieurs	(312)	
VNC des titres conso cédés	(58)	
VNC des immo. incorp. cédées	(457)	
VNC des immo. corp. cédées	50	
VNC des titres cédés	(722)	
+/- value de consolidation	(7)	
Autres charges exceptionnelles	(138)	
Dotations aux amortissements exceptionnels des imm	(20)	
Dotations aux provisions réglementées	0	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(122)	
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant	(12)	
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionne		
Charges exceptionnelles	(5 522)	
Résultat exceptionnel	(1 463)	

Note 21 – Impôts sur le résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)	2022
Impôt sur les bénéfices	(12 886)	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	18 411	
Impôts différés	1 582	
Carry-back		
Impôts sur les résultats	7 107	

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Résultat des entreprises intégrées	-68 326
Réintégration des impôts sur le résultat	7 103
Résultat avant impôts sur le résultat	-75 429
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	18 857
Effets des différences de base	-29 623
Effets des différences de taux	543
Economie d'IS liée à l'intégration fiscale	17 330
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	7 107
CHARGE D'IMPOT REELLE	7 107
ECART	
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>9,42%</i>

Les entités ci-dessous font parties de l'intégration fiscale :

- Odeon Topco (société tête de groupe d'intégration fiscale)
- Groupe Odealim
- AssurCopro Paris
- AssuCopro Sud
- AssurPartenaires
- APC Courtage
- Artémis Ambitions
- Artemis Courtage
- AssurGérance
- Odealim JBSA
- Camerone Newco
- CGR
- Corim
- Mon courtier d'assurance
- Global Assure
- Insor
- Interassurances
- Brun & JCD
- JNH GP
- Digital Insure (ex N38)
- Odeon Bidco
- Odeon Pikco
- Roseline Brun
- Ripert de Grissac
- Rescue Finance
- SCA Brun
- Valorama

Le déficit fiscal reportable du groupe d'intégration fiscale s'élève à 54 679k€ (en base) à la clôture. Ce déficit n'est pas activé.

Partie 5 Autres informations

Note 22 – Effectifs

Les effectifs moyens du Groupe sont de 623 salariés en 2023.

	2023
Effectif moyen interne	623
Cadres	240
Agents de maîtrise et techniciens	363
Employés	21
Ouvriers	
Effectif moyen total	623

Note 23 – Parties liées

L'emprunt obligataire remboursable en actions de 189 M€ a été souscrit par les actionnaires de la société ODEON TOPCO. Les intérêts courus représentent un montant de 22,7 M€.

Note 24 – Engagements hors bilan

Le 29/09/2022, la société ODEON TOPCO a donné en garantie les titres des sociétés ci-dessous au titre de la dette envers Kroll Trustee Services Limited en qualité d'agent des Sûretés.

Société dont les titres sont nantis :

- Odeon Pikco
- AssurPartenaires
- AssurCopro
- AssurCoproSud
- Groupe ODEALIM
- Camerone NewCo
- Artemis Ambitions
- Odeon BidCo
- Digital Insure.

Note 24 – Honoraires des commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023 (18 mois)
Rémunérations des commissaires aux comptes	453